

L'EGLISE D'ANGY

(OISE)

par Dominique VERMAND



EXTRAIT DES
COMPTES-RENDUS ET MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE
CLERMONT-EN-BEAUVAISIS



TOME XXXIII

Sté Expl. Imp. Guillot

L'Eglise d'Angy (Oise)

par Dominique VERMAND

De même que celle de nombreuses localités de la vallée du Thérain, l'origine d'Angy est très ancienne. L'emplacement du chef-lieu sur la voie gallo-romaine qui joignait Beauvais à Senlis et la découverte au siècle dernier d'un cimetière franc du v^e ou vi^e siècle l'attestent (1).

Comme ses voisines Ansacq et Bury, il est vraisemblable que la bourgade dût être détruite au cours des incursions normandes de la fin du ix^e et du début du x^e siècle (Lu).

Aux environs de 990, la seigneurie d'Angy fait partie des biens d'Adélaïde de Guyenne, épouse de Hugues Capet qui, peu après, l'affecte pour moitié à la subsistance des clercs de la collégiale Saint-Frambourg à Senlis, fondée par sa royale épouse au début du xi^e siècle (Lu).

En 1186, Philippe Auguste confère aux habitants d'Angy une charte communale qui, pendant plus de cinq siècles, devait leur valoir des privilèges fiscaux et militaires (2).

A partir de la deuxième moitié du xiv^e siècle s'ouvre pour le Beauvaisis une ère de guerres et de souffrances qui allait durer jusqu'à la fin du xvi^e siècle.

C'est ainsi qu'en 1358, Angy eut certainement à souffrir de la Jacquerie (Lu).

(1) Lu : De Luçay - Angy en Beauvaisis. Son histoire, ses privilèges, sa prévôté royale, in Comptes rendus et Mémoires du Comité Archéologique de Senlis - Tome I - 1875 - passim.

(2) Gr : Graves - Annuaire de l'Oise 1835 - Précis statistique du canton de Mouy - passim.

A la suite du long conflit opposant la France à l'Angleterre, une charte de Louis XI, datée de 1473, confirmant les privilèges accordés par Philippe Auguste, nous apprend que la ville d'Angy avait été presque totalement détruite. De 400 à 500 feux précédemment, la population était tombée à une trentaine de feux seulement (Lu).

Plus jamais Angy ne devait retrouver l'importance qui était la sienne jusque-là et qui lui avait valu d'être le siège d'une prévôté royale dont la juridiction s'étendait sur près de 110 villages du Beauvaisis (Gr.).

Enfin, les luttes religieuses de la seconde moitié du XVI^e siècle connaissent également leurs répercussions à Angy et, en 1591, les ligueurs de Beauvais y brûlent plusieurs maisons (Gr.).

En 1642, la coseigneurie d'Angy cesse de faire partie des domaines de l'église et chapelle royale de Saint-Frambourg. Elle passe aux mains du Prince de Condé (Lu), avant qu'en 1698 ne soit effectuée la vente des parts et portions de la seigneurie appartenant au roi au profit de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti (Lu).

A l'avènement de Louis XV, les habitants d'Angy ne peuvent obtenir de celui-ci la confirmation de l'acte de pariage remontant à 1186 et perdent alors les privilèges qui y étaient attachés (Lu).

Enfin, quelques années avant la Révolution, la seigneurie d'Angy change une dernière fois de mains pour appartenir à celui qui devait régner sous le nom de Louis XVIII (Lu).

S'il faut en croire la tradition, l'église d'Angy aurait été fondée par Adélaïde de Guyenne à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle (Lu).

Malgré l'importance passée d'Angy, l'église ne devait rester, jusqu'à la Révolution, qu'une succursale du prieur-cure de Bury et porta d'ailleurs le titre de chapelle jusqu'au XV^e siècle (Lu).

Le vicariat valait 300 livres de rente (Lu).

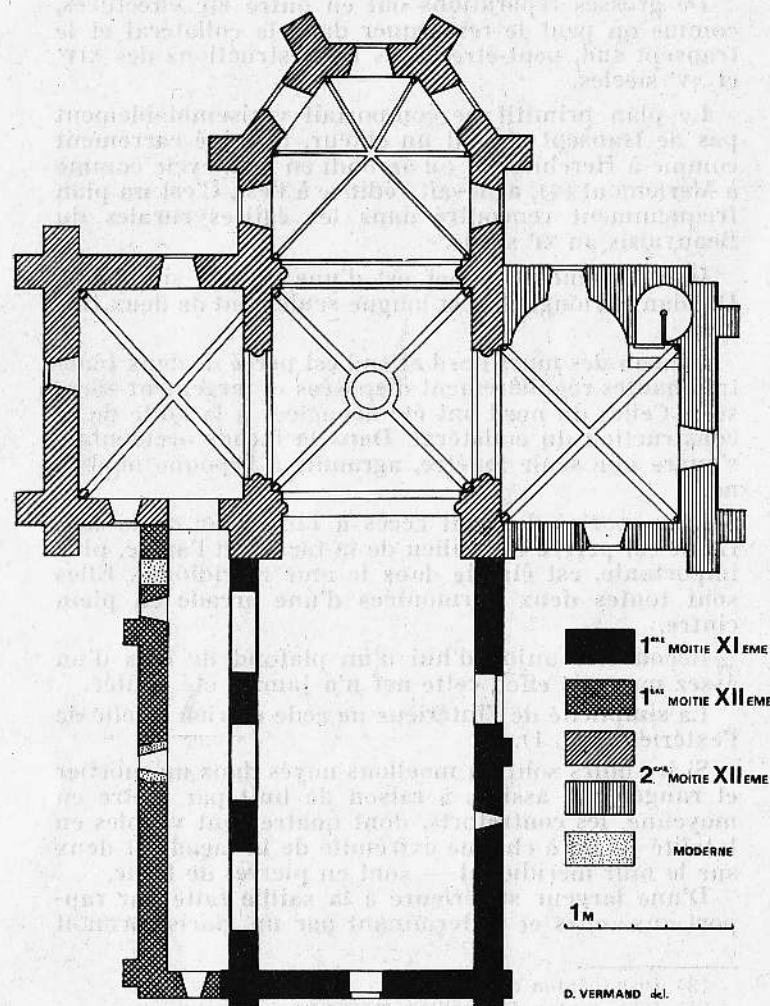
L'édifice est placé sous la double invocation de Saint-Nicolas et de Saint-Clair. Ce dernier fut l'objet d'un pèlerinage très fréquenté par les malades atteints d'ophtalmie. La source qui passait pour guérir cette affection changea plusieurs fois d'emplacement et, si elle aboutit aujourd'hui dans le lavoir proche de l'église, elle se trouvait primitivement dans une crypte aménagée au XVII^e siècle sous le presbytère (Lu). Celui-ci

a maintenant perdu son attribution et la crypte n'existe plus.

**

L'église, classée monument historique en 1862, est régulièrement orientée.

Son plan dessine une croix latine et comprend une nef flanquée d'un collatéral au nord, un transept sur



la croisée duquel repose le clocher et un chœur polygonal.

L'édifice n'est pas homogène. La partie la plus ancienne est la nef qui remonte au XI^e siècle. Il semble que le collatéral ait été ajouté pendant la première moitié du XII^e siècle tandis que la construction du transept, du chœur et du clocher s'est échelonnée entre 1150 et 1200.

De grosses réparations ont en outre été effectuées, comme on peut le remarquer dans le collatéral et le transept sud, peut-être après les destructions des XIV^e et XV^e siècles.

Le plan primitif ne comportait vraisemblablement pas de transept et seul un chœur, terminé carrément comme à Herchies (3) ou arrondi en hémicycle comme à Merlemont (4), achevait l'édifice à l'est. C'est un plan fréquemment rencontré dans les églises rurales du Beauvaisis au XI^e siècle.

Intérieurement, la nef est d'une grande simplicité. De plan barlong, elle est longue seulement de deux travées.

Chacun des murs nord et sud est percé de deux fenêtres hautes régulièrement disposées et largement ébrasées. Celles du nord ont été aveuglées à la suite de la construction du collatéral. Dans la façade occidentale s'ouvre une seule fenêtre, agrandie à l'époque moderne.

Deux portes donnent accès à l'intérieur de la nef. L'une est percée au milieu de la façade et l'autre, plus importante, est établie dans le mur méridional. Elles sont toutes deux surmontées d'une arcade en plein cintre.

Recouverte aujourd'hui d'un plafond de bois d'un assez mauvais effet, cette nef n'a jamais été voûtée.

La simplicité de l'intérieur ne cède en rien à celle de l'extérieur (fig. 1).

Si les murs sont en moellons noyés dans un mortier et rangés par assises à raison de huit par mètre en moyenne, les contreforts, dont quatre sont visibles en totalité — un à chaque extrémité de la façade et deux sur le mur méridional — sont en pierres de taille.

D'une largeur supérieure à la saillie faite par rapport aux murs et se terminant par un glacis formant

(3) Oise, canton de Beauvais.

(4) Oise, canton de Noailles, commune de Warluis.

larmier dont la partie supérieure n'atteint pas le faite du mur, ceux-ci révèlent une facture très archaïque, encore accentuée par l'épaisseur des joints — 2 à 3 centimètres — séparant les assises. On rencontre des contreforts assez semblables aux nefs d'Ansacq et de Ponchon (5) et à Montmille (6).



Fig. 1. — Nef

Les deux portes attirent l'attention par un détail tout à fait singulier : le linteau et le tympan qui les surmontent sont en effet taillés dans un même bloc de pierre. C'est une manière de faire tout à fait exceptionnelle et aucun autre édifice de la région n'en montre d'exemple analogue (fig. 2 et 3).

Immédiatement au-dessus du tympan sont régulièrement appareillés des claveaux formant un arc de décharge en plein cintre.

On remarque cependant de notables différences entre les deux portes. Ainsi, le linteau de la porte occidentale se prolonge en équerre à ses deux extrémités où il forme la partie supérieure des piedroits de celle-ci tandis que le tympan de la seconde est coupé maladroite-

(5) Oise, canton de Noailles.

(6) Oise, canton de Beauvais, commune de Fouquennes.

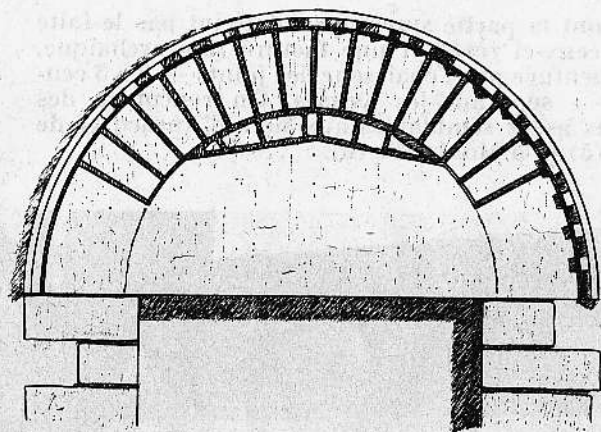


FIG.2 PORTE MERIDIONALE DE LA NEF

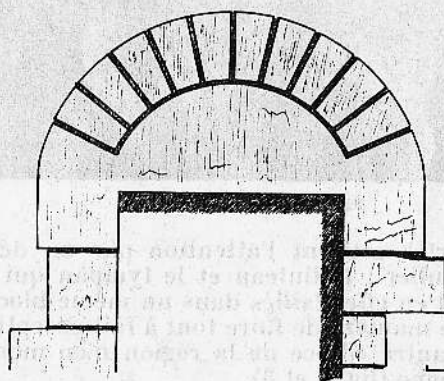


FIG.3 PORTE OCCIDENTALE DE LA NEF

D VERMAND del.

ment en bâtière très aplatie, déterminant avec l'arc de décharge en plein cintre un vide grossièrement comblé par des moellons. En outre, l'archivolte de cette porte est inscrite dans une moulure à simples modillons constituant la seule ornementation de la nef.

Extérieurement, seules les deux fenêtres hautes du mur méridional sont encore visibles, celles du mur septentrional étant cachées par le toit du collatéral. Elles présentent la particularité d'avoir leur archivolt

découpée dans une seule pierre, au demeurant d'une manière maladroite.

Ce trait d'archaïsme se retrouve aux fenêtres s'ouvrant à la base des clochers de Warluis et de Rhuis (7) et à celles des nefs de Frocourt (8), Villers-Saint-Sépulcre, Balagny-sur-Thérain, Saint-Aubin-sous-Erquery, Rosoy et Rhuis qui, de plus, montrent toutes — et contrairement à Angy — des claveaux simulés.

La nef d'Angy est un bon exemple de l'architecture en usage au XI^e siècle dans les églises rurales du Beauvaisis.

Les églises de Crillon (9), de Bonnières (10), d'Herchies, de Saint-Paul (11), de Warluis, de Frocourt, d'Abbecourt (12), de Ponchon, de Merlemont, de Villers-Saint-Sépulcre, de Balagny-sur-Thérain, d'Ansacq, de Saint-Aubin-sous-Erquery, de Rosoy, etc..., possèdent des nefs analogues et contemporaines.

Démunies de collatéraux dans leur état primitif — beaucoup ont en effet été remaniées — ce sont de simples salles rectangulaires ne cherchant à atteindre aucun effet esthétique particulier.

Pour la construction des murs, on fait appel le plus souvent à de simples moellons noyés dans un mortier et rangés parfois en « opus spicatum ». Il ne faut pas croire que cette dernière disposition soit un indice certain d'archaïsme car on la rencontre encore au transept méridional de Catenoy qui n'est certainement pas antérieur à l'extrême fin du XI^e siècle.

Les moellons peuvent être aussi grossièrement équarris et rangés par assises comme à Merlemont.

La façade et le mur nord de la nef d'Auvillers offrent l'exemple de l'emploi simultané des deux appareils : tandis que la moitié inférieure des murs est constituée par un « opus spicatum » plus ou moins caractérisé, l'autre est en moellon rangés par assises.

L'utilisation des pastoureaux — petit appareil carré imité de celui rencontré dans les constructions gallo-romaines — semble réservé aux édifices plus importants et plus soignés, tels la Basse-Œuvre, Notre-Dame du Thil, Montmille, Hermes ou Bresles.

(7) Oise, canton de Pont-Sainte-Maxence.

(8) Oise, canton d'Auneuil.

(9) Oise, canton de Songeons.

(10) Oise, canton de Marseille-en-Beauvaisis.

(11) Oise, canton d'Auneuil.

(12) Oise, canton de Noailles.

Enfin, la pierre de taille n'est guère employée qu'au renforcement des angles des murs et des piedroits des ouvertures, ainsi que pour la construction des contreforts.

Un certain nombre de nefs — Auvillers, Frocourt ou Saint-Aubin-sous-Erquy, par exemple — n'ont pas de contreforts. La présence de ces derniers est en effet bien souvent inutile car les nefs ne sont pas voûtées et les murs peu élevés.

Dans les édifices qui en sont pourvus, ces contreforts se signalent généralement par leur faible saillie et l'absence presque totale de retraits sur leur hauteur.

Les linteaux surmontant les portes sont le plus souvent monolithiques et taillés en bâtière afin de reporter sur les piedroits une partie de la poussée exercée par le mur surincombant. Quand le linteau est droit, c'est un arc de décharge en plein cintre qui remplit le même office.

La porte percée dans le mur nord de la nef d'Auvillers est curieusement surmontée à la fois d'un linteau en bâtière et d'un arc de décharge en plein cintre.

Les fenêtres ont pour la plupart été agrandies ultérieurement ou bien bouchées et remplacées par des ouvertures au goût du jour. Celles qui nous sont parvenues intactes appartiennent à deux catégories :

Les premières se caractérisent par leur archivoltte en plein cintre fréquemment découpée dans une seule pierre car l'étroitesse de l'ouverture dispensait d'appareiller des claveaux, que l'on se contentait parfois de simuler en gravant un simple trait. A Balagny-sur-Thérain, l'archivoltte des fenêtres est bien formée par des claveaux mais ceux-ci ont été subdivisés par un trait afin de les faire paraître plus nombreux. D'une manière générale on ne trouve, au maximum, que deux ou trois de ces fenêtres sur chacun des murs goutte-rots.

Les secondes, de dimensions beaucoup plus importantes, ont leur cintre formé de claveaux appareillés et sont en plus grand nombre sur chacun des murs goutte-rots : de quatre à six en général. De telles baies, sans doute plus anciennes que les précédentes, se rencontrent notamment à Notre-Dame-du-Thil, Guignecourt, Saint-Martin-le-Nœud, Bresles, Essuiles, Ansacq et Bailleval.

La décoration, inexistante à l'intérieur, apparaît quelquefois et fort modestement autour de l'archivoltte

des portes et à la base du pignon de la façade occidentale sous la forme de modillons ou de billettes.

Il ne semble pas que les caractères architectoniques de ces nefs se soient modifiés sensiblement au long du XI^e siècle aussi, en l'absence de textes, est-il pratiquement impossible de les dater avec précision.

Durant la première moitié du XII^e siècle, on résolut d'agrandir la nef en la flanquant d'un collatéral au nord. Il est aisé de se rendre compte que celui-ci est une adjonction car les assises du mur qui le termine à l'ouest viennent buter contre un des contreforts qui épaulaient la nef du côté nord. L'église de Saint-Vaast-de-Longmont (13) offre l'exemple d'une transformation analogue et contemporaine.

Intérieurement, le collatéral communique avec la nef par trois arcades percées dans le mur de celle-ci. Les deux premières sont en tiers-point tandis que celle proche du transept est en cintre très légèrement brisé.

Les piles, de plan barlong, ne comportent pas d'impôts et leurs arêtes — comme celles des arcades — sont abattues.

La communication avec le bras nord du transept s'effectue par une arcade en tiers-point.

Ce collatéral est percé de trois fenêtres largement ébrasées — une s'ouvrant à l'ouest et deux au nord — et, près du transept, d'une porte — aujourd'hui bouchée — dont l'archivoltte en plein cintre est formée de claveaux irréguliers.

Comme la nef, le collatéral est couvert d'un plafond de bois et n'a jamais été voûté.

La diversité de l'appareil montre que ce collatéral a fait l'objet de nombreuses réparations. Construit primitivement en pierres de taille ainsi qu'on le remarque encore à la partie proche du transept et à l'angle nord-ouest, une grande partie est aujourd'hui en simples moellons et se déverse en outre dangereusement.

Les deux contreforts qui l'épaulent au nord sont contemporains de sa construction car les assises correspondent parfaitement. Ils comportent un larmier aux trois-quarts de leur hauteur et se terminent par un glacis.

Des trois fenêtres s'ouvrant dans ce collatéral, seule la fenêtre occidentale et celle située entre le transept

(13) Oise, canton de Pont-Sainte-Maxence.

et le contrefort sont anciennes car la troisième n'est pas représentée sur le dessin de l'élévation nord de l'église, donné par Eugène Woillez vers le milieu du siècle dernier (14).

Alors que la fenêtre percée au nord a son archivolt en plein cintre formée de trois claveaux inégaux, celle de l'ouest est en cintre surbaissé et montre une technique assez semblable à celle des fenêtres de la nef car son archivolt est découpée dans une seule pierre.

La porte qui s'ouvrait au nord est surmontée d'un simple linteau monolithe.

Si la construction de ce collatéral est, ainsi que nous l'avons vu, postérieure à celle de la nef, avec laquelle il s'apparente cependant par certains archaïsmes de construction — archivolt de la fenêtre occidentale, linteau monolithe de la porte — elle précède toutefois celle du transept.

En effet, bien que l'appareil — plus soigné que celui de la nef — soit identique, les assises de ces deux parties ne correspondent pas.

Aussi est-on fondé à faire remonter à la première moitié du ^{xii}^e siècle la construction de ce collatéral.

Vers 1150 ou 1160, on entreprit de reconstruire les parties orientales de l'église selon un parti plus ambitieux en substituant au sanctuaire du ^{xi}^e siècle un transept avec clocher sur la croisée et un chœur polygonal.

Le carré du transept est voûté sur croisée d'ogives dont les nervures sont constituées par deux boudins encadrant un tore en amande. Cette voûte, dépourvue de formerets, présente en son centre un orifice circulaire destiné à livrer passage aux cloches et orné sur son pourtour de feuilles stylisées.

Du côté de la nef, les nervures de la voûte reposent sur des colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux dont la corbeille est décorée de motifs stylisés empruntés à la flore.

Du côté du chœur, les colonnettes ont été supprimées et les chapiteaux, semblables aux deux autres, s'appuient sur de simples culs-de-lampe.

Cette partie de l'édifice s'ouvre sur la nef, le chœur et les deux bras du transept par de grandes arcades en

(14) Woillez - Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvaisis pendant la métamorphose romane - Paris - 1839/1849. Angy, planche I, figure 6.

tiers-point formées d'un double rang de claveaux aux arêtes abattues. Celles qui s'ouvrent sur les croisillons sont moins larges que les deux autres et laissent en avant du chœur deux importants massifs de maçonnerie supportant le clocher.

Ces arcades retombent sur des colonnes engagées — excepté du côté du chœur où elles ont été supprimées et remplacées par des consoles — grâce à l'intermédiaire de chapiteaux ornés de feuilles stylisées et de crochets. Du côté de la nef, le tailloir du chapiteau de gauche se prolonge en bandeau sur le massif de maçonnerie supportant le clocher au nord-ouest.

Toutes les bases des colonnettes et des colonnes engagées sont malheureusement abîmées ou dénaturées par des restaurations peu scrupuleuses.

Le bras nord du transept est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives dont les nervures, faites d'un gros tore très légèrement aminci en amande, rappellent celles de la nef et du collatéral nord de Cambroncles-Clermont.

Du côté nord, ces nervures retombent sur des colonnes par l'intermédiaire de chapiteaux placés très bas dont le tailloir est aussi important que la corbeille dont on note la décoration de feuilles d'acanthes.

Du côté sud, elles viennent se fondre dans le massif de maçonnerie supportant le clocher et dans les claveaux de l'arcade en tiers-point assurant la communication avec le carré du transept.

L'absence de formerets, l'inclinaison marquée des compartiments, le profil des nervures ainsi que la retombée maladroite de deux de celles-ci, sont autant de caractères qui permettent d'attribuer à cette voûte une date voisine de 1150.

Outre la grande arcade et celle donnant sur le collatéral, chacune des trois faces du croisillon est percée d'une fenêtre en plein cintre irrégulièrement disposée et très largement ébrasée vers le bas. La fenêtre ouverte dans le mur oriental est plus large que les deux autres et obturée sur le tiers de sa hauteur.

Dans le bras droit du transept, les nervures de la voûte — analogues à celles du bras nord — retombent sur des colonnes d'angles. La base d'une de ces colonnes est encore visible dans l'angle sud-ouest et montre notamment un anneau de billettes surmonté d'un tore. On rencontre des bases analogues dans le chœur d'Auvillers.

Le mur oriental a plus de deux mètres d'épaisseur. Près de l'angle sud-est on y a aménagé un escalier tournant donnant accès aux combles du transept et du chœur ainsi qu'au clocher.

Immédiatement à la gauche de cet escalier s'inscrit un hémicycle peu profond, voûté d'un berceau en plein cintre et non en cul-de-four, ce qui est rare.

Au milieu de ce dernier est percée une porte — aujourd'hui condamnée — qui communiquait avec la sacristie, construite probablement au cours du XVIII^e siècle dans l'angle formé par le chœur et le bras sud du transept.

Cette porte est surmontée d'un curieux massif de pierres appareillées formant une sorte de linteau dans lequel on a sculpté une archivolté en plein cintre imitant un arc de décharge et un « pavage » de carreaux. L'ensemble est terminé supérieurement par une frise décorée de petites fleurs stylisées séparées par un zigzag. La fraîcheur de la pierre et des sculptures, l'inachèvement de ces dernières ainsi que de nombreuses marques au crayon, donnent à penser que la réalisation en est récente.

La partie supérieure de l'hémicycle est percée d'une fenêtre en plein cintre donnant actuellement dans le comble de la sacristie. Une fenêtre similaire s'ouvre également dans chacun des deux autres murs de ce bras sud.

On remarque en outre, dans le mur occidental, la trace d'une arcade en tiers-point. Celle-ci avait été ménagée afin d'assurer une communication avec le collatéral sud de la nef, au cas où cette dernière aurait été reconstruite. Du fait qu'il n'en a rien été, cette arcade est toujours restée bouchée.

Le chœur, limité à l'ouest par une des arcades en tiers-point du carré du transept, se compose d'une travée droite et d'une abside à trois pans.

La voûte d'ogives qui le recouvre est formée par six tores très fins profilés en amande, rayonnant depuis une clef centrale décorée de cinq feuilles stylisées. De même que pour les trois voûtes qui recouvrent le transept, on note l'absence de formerets.

Si les chapiteaux qui reçoivent ces nervures existent toujours et présentent une corbeille décorée de feuilles d'acanthos, quatre des six colonnettes ont été supprimées et remplacées par des culs-de-lampe sans caractère. Les deux colonnettes subsistantes se trouvent

cachées par l'autel et il est actuellement impossible d'étudier leurs bases.

C'est à l'époque classique que l'on prit l'habitude de supprimer les colonnes et les colonnettes dans les chœurs afin d'en faciliter l'habillage par des marbres ou des boiseries dans le goût de l'époque. L'église d'Angy n'a malheureusement pas été épargnée par de telles mutilations.

Les cinq côtés du chœur sont d'égales dimensions et percés chacun d'une grande fenêtre en plein cintre très largement ébrasée vers le bas.

L'accès à la sacristie se fait aujourd'hui par une porte moderne s'ouvrant dans le mur méridional de la travée droite.

Dans le mur contigu, on remarque une arcade en plein cintre surmontant une piscine, maintenant obturée.

Ce n'est qu'avec l'apparition de la voûte sur croisée d'ogives que les chœurs polygonaux deviennent fréquents. En effet, les types de voûtes en usage auparavant — voûte en berceau, voûte en cul-de-four, voûte d'arêtes — ne s'adaptaient guère à un tel plan, contrairement à la voûte sur croisée d'ogives dont l'emploi est beaucoup plus souple.

L'abbatiale Saint-Wlmer de Boulogne avait, dès la fin du XI^e siècle, un chœur polygonal couvert par un cul-de-four à pans coupés (15) mais c'est, semble-t-il, l'église de Lucheux (16) qui nous montre le cas le plus ancien — vers 1140 — de chœur polygonal voûté d'ogives.

Parmi les nombreux exemples postérieurs à 1150 de chœurs polygonaux voûtés de la même manière, il y a lieu de citer celui de l'église de Glaignes (17) très semblable au chœur d'Angy. Cette similitude va d'ailleurs plus loin car l'ordonnance générale des parties orientales des deux édifices est très proche.

Extérieurement, le chœur et le transept, dominés par la masse à la fois imposante et harmonieuse du clocher, forment un ensemble du plus bel effet qui, fait

(15) Enlart - Monuments religieux de l'architecture romane et de la transition dans la région picarde. Anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne - Amiens - 1895. Page 192.

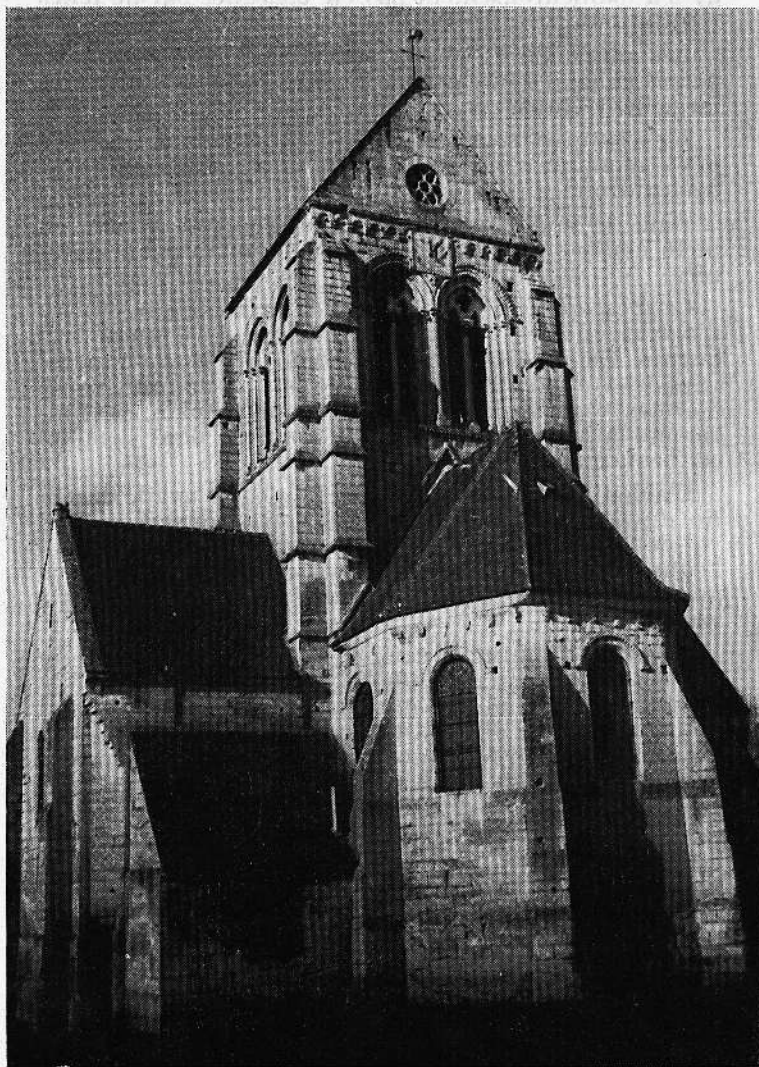
(16) Somme, canton de Doullens.

(17) Oise, canton de Crépy-en-Valois.

assez rare, n'a pas été modifié depuis l'époque de sa construction (fig. 4).

Toutes ces parties sont en pierres de taille soigneusement appareillées et rangées par assises à raison de quatre par mètre.

Fig. 4. — Chevet et clocher



Le bras nord du transept est épaulé à chacun de ses angles nord-est et nord-ouest par deux contreforts dont la base fait saillie.

Chacun de ces derniers comporte un retrait en simple glacis à mi-hauteur, puis un second, un peu plus haut, formant larmier et se termine par un troisième glacis, légèrement bombé, formant également larmier.

Les archivoltes des fenêtres en plein cintre, percées dans les trois côtés de ce bras nord, ont chacune une moulure différente.

Celle de la fenêtre occidentale, très simple, est formée de deux biseaux séparés par un méplat. Cette ornementation, appelée moulure à coins biseautés, est caractéristique du XII^e siècle. Elle est très répandue dans le Beauvaisis et le Valois et il serait facile d'en donner une cinquantaine d'exemples. En se limitant aux édifices proches d'Angy, on peut citer notamment Bury, Cambronne-les-Clermont, Cauvigny, Cauffry et Fitz-James.

La moulure de la fenêtre nord est une simple variante de la précédente : le méplat est remplacé par deux tores séparés par un cavet.

Enfin, celle de la fenêtre orientale, ornée de pointes de diamant, se retrouve également un peu partout dans la région ainsi qu'en témoignent les églises de Cambronne-les-Clermont, Foulanges, Cramoisy, Villers-Saint-Paul et Saint-Rémy-d'Agnetz.

Le couronnement des murs est et ouest est orné d'une corniche formée d'arcatures reséquées de contre-arcatures, toutes en plein cintre, dite « corniche beauvaisine ». Les modillons sur lesquels elle repose sont sculptés de motifs géométriques. Elle est surmontée d'un tore et d'une plate-bande formant ressaut.

Cette corniche est un des éléments caractéristiques du décor des églises de la région au XII^e siècle (18). On la rencontre pour la première fois vers 1125, sous une forme très creuse, à Villers-Saint-Paul, Saint-Jean-du-Vivier (19) et Saint-Etienne-de-Beauvais. La corniche devient de plus en plus plate au fur et à mesure que l'on avance dans le XII^e siècle et, vers 1200, à la veille de sa disparition dans le Beauvaisis — elle persiste en Normandie, au XIII^e siècle, sous des formes plus ou moins altérées — la saillie n'est plus que de deux à trois

(18) Vergnet-Ruiz - La corniche beauvaisine, in Bulletin Monumental - Tome 127 - IV - 1969.

(19) Oise, canton de Mouy, commune de Mouy.

centimètres comme on peut le voir au clocher de l'église de Foulanges.

A Angy, la saillie relativement faible de la corniche — six centimètres — ainsi que la décoration des modillons, permettent d'attribuer à celle-ci une date voisine de 1150 ou 1160.

Le bras sud du transept est plus élevé et beaucoup plus simple que son vis-à-vis. L'archivolte de ses fenêtres n'est soulignée par aucune moulure et la corniche qui termine ses murs est une simple plate-bande disposée en biseau. Les contreforts, au nombre de trois, sont également différents et présentent quatre retraits dont un se prolonge sur les trois faces du croisillon. Le mur oriental, très épais, n'a pas reçu de contreforts et l'on y remarque simplement les encorbellements correspondant à la partie supérieure de l'escalier tournant. Dans le mur ouest, on distingue en outre la trace de l'arcade en tiers-point décrite précédemment.

Un examen attentif de l'appareil montre des traces évidentes de reprises : à l'ouest, les assises ne correspondent pas avec celles des parties basses du clocher et, à l'est, elles viennent buter contre un des contreforts de ce dernier.

Bien que la description de l'intérieur ait montré que ce bras droit paraissait contemporain de l'autre, on peut se demander — mais ce n'est là qu'une hypothèse — s'il n'a pas été reconstruit. Il faudrait alors admettre que la voûte qui le recouvre ait été refaite à l'identique et les chapiteaux remployés. De tels exemples, s'ils ne sont pas fréquents, existent cependant.

A l'extérieur, le chœur est simple mais élégant. Les assises ne joignent pas toujours très bien avec celles des contreforts du clocher et il est possible que la construction des parties orientales de l'édifice ait été effectuée au cours de plusieurs campagnes.

Les cinq pans qui le constituent sont séparés par des contreforts, beaucoup plus saillants que large, présentant trois retraits en larmier dont deux — le premier et le troisième — se prolongent sur les murs. Ils se terminent par un glacis très allongé qui n'atteint pas la corniche.

La décoration s'apparente à celle du bras nord du transept : l'archivolte des cinq fenêtres est décorée de pointes de diamant tandis que les modillons supportant la corniche présentent des motifs géométriques. Mais, contrairement à ce dernier, la corniche est nue et ne montre qu'une simple moulure en biseau.

Le clocher, assis sur la croisée du transept, est incontestablement la partie la plus remarquable de l'édifice. L'élégance de cette tour aux dimensions pourtant imposantes — près de 6,50 mètres de côté à l'intérieur de la cage — est indéniable.

Construit tout en pierres de taille et fort bien conservé, il est épaulé à chaque angle par deux contreforts. Chacun d'eux présente quatre larmiers très marqués et s'amortit en glacis légèrement en dessous de la corniche.

Un bandeau décoré de fleurs de violettes (20), surmonté de billettes qu'encadrent deux tores, fait le tour du clocher au niveau de la base des baies et le divise en deux étages d'égale hauteur.

Le premier étage n'offre à considérer que quatre murs nus dans lesquels sont insérés des arcs de décharge en tiers-point. Ceux-ci ont pour rôle de diminuer une partie de la poussée exercée sur les grandes arcades du carré du transept en la reportant aux angles de la tour. Une disposition analogue se rencontre dans les clochers de Berzy-le-Sec (21) — où l'arc de décharge est en plein cintre — et de Glaignes.

Seul l'arc de décharge situé sur la face occidentale est visible extérieurement du fait de la faible hauteur de la nef. Les trois autres sont cachés par les combles du transept et du chœur mais se voient fort bien depuis la cage du clocher.

L'insertion des toitures de ces derniers dans cet étage inférieur du clocher est marquée — au nord et à l'est — par une moulure en biseau formant larmier et se continuant sur les contreforts.

Les côtés nord, est et sud sont en outre percés, en leur milieu et immédiatement au-dessus de la voûte du carré du transept, d'une ouverture en tiers-point très prononcé, à triple ressauts, permettant de circuler dans les combles des parties orientales de l'église.

A l'étage supérieur ou beffroi, deux grandes baies jumelles en tiers-point occupent presque toute la largeur de chaque face.

(20) De même que la moulure à coins biseautés et celle à pointes de diamant, cette ornementation — qui apparaît dès le deuxième tiers du XII^e siècle — est extrêmement courante. On la rencontre notamment à Ansaq, Bury, Cambronne-les-Clermont, Fitz-James, Catenoy, Bailleval, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul, etc., et jusqu'en Soissonnais.

(21) Aisne, canton de Soissons.

Elles sont ornées de deux colonnettes sur chacun de leurs piedroits et de deux tores à l'archivolte. Celle-ci est accentuée par une moulure formée de deux rangées de billettes disposées en alternance. Chaque baie présente en outre deux arcades secondaires — également en tiers-point — reposant sur trois colonnettes d'un diamètre supérieur aux précédentes ainsi qu'un tympan ajouré d'un trèfle. Les chapiteaux sont tous semblables et ornés de crochets.

Une corniche beauvaisine analogue à celle du bras nord du transept, quoique légèrement plus plate, couronne cette tour.

La bâtière qui coiffe le clocher est contemporaine de ce dernier car le pignon oriental est percé d'une rosace à six lobes, rayonnant autour d'un cercle central, tandis que dans le pignon opposé s'ouvre une petite baie en plein cintre.

Bien que le clocher de l'église de Lavilleteville (22) — bâti vers 1170 — en offre un exemple précoce, c'est surtout à partir du XIII^e siècle que l'on prendra l'habitude de percer des baies ou des rosaces dans les pignons des bâtières.

La comparaison du clocher d'Angy avec ceux des églises voisines de Cauffry, Rousseloy et Mogneville s'impose.

Ces quatre tours, bâties durant le dernier quart du XII^e siècle, présentent de nombreux caractères communs. On retiendra notamment l'unique étage de baies geminées (23), la hauteur importante des piedroits, flanqués de triple colonnettes — Rousseloy n'en a que deux — et la corniche beauvaisine très plate qui les surmonte.

Des différences existent cependant et il est intéressant de voir comment, de l'esthétique encore romane de Cauffry, on est passé à celle, déjà gothique d'Angy, par simple évolution de la partie supérieure des baies.

A Cauffry, en effet, l'archivolte principale et les deux archivoltas secondaires sont en plein cintre tandis que le tympan qui les sépare est nu. A Rousseloy, toutes les archivoltas sont aussi en plein cintre mais les tympans sont ajourés par des losanges ou des orifices cir-

(22) Oise, canton de Chaumont-en-Vexin.

(23) La partie du clocher de Mogneville, dont il est question ici, est bâtie sur le beffroi d'un clocher plus ancien dont les fenêtres en plein cintre sont presque totalement avalées par les combles des différentes parties de l'église.

culaires. L'évolution se poursuit à Mogneville où l'archivolte principale est en tiers-point (24) — les deux autres sont encore en plein cintre — tandis que les tympans sont ajourés d'écoinçons plus variés. A Angy, enfin, elle est presque terminée car les archivoltas sont toutes en tiers-point et les tympans percés d'un trèfle.

Par ailleurs, si l'on compare les baies du clocher d'Angy avec celles du clocher d'Angicourt, construit vers 1230, on verra que l'apport du XIII^e siècle est assez faible car la modification essentielle réside dans la suppression du tympan, remplacé par un cercle reposant sur la courbure des deux arcs en tiers-point divisant la baie. Ce type de remplage est tout à fait caractéristique de la première moitié du XIII^e siècle.

Le mobilier de l'église d'Angy est riche de plusieurs objets intéressants, au premier rang desquels il faut placer un curieux bénitier du XII^e siècle (25). Celui-ci, placé à gauche de la porte latérale de la nef, est formé par une petite cuve hémisphérique sur la surface de laquelle se détache, grossièrement sculptée, une tête chimérique. Les bénitiers remontant à cette époque constituent une véritable rareté et celui d'Angy a été justement classé dès 1908.

Parmi les nombreuses et belles statues on remarque, sur le mur gauche de la nef, une Vierge à l'Enfant en bois, du XVI^e siècle, classée en 1912.

Sur le mur opposé, un Saint-Clair, portant sa tête, du XVI^e siècle également et, dans le bras nord du transept, un Saint-Nicolas, du XVII^e siècle, rappellent que l'église est placée sous leur invocation.

Dans le chœur, un Saint-Roch et, dans le bras sud du transept, un Saint-Louis, tous deux du XVII^e siècle, complètent cet ensemble remarquable.

On remarquera enfin, dans ce même bras sud, un beau lutrin en bois doré du XVIII^e siècle et, dans la nef, une modeste chaire de la Renaissance.

(24) Rappelons que l'arc brisé n'est nullement un attribut gothique et que, dans la région, il apparaît aux grandes arcades des nefs dès le début du XII^e siècle et aux baies des clochers dès 1130, ainsi qu'on le remarque à Chelles — Oise, canton d'Attichy — et à Saintines — Oise, canton de Crépy-en-Valois.

(25) Dessiné dans Woillez, Op. cit. Angy, planche II, figures 12 à 15.

